

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N°24
Création de postes

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES

Marie Paule AMILY MUSSARD - Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA- Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie Josée GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Lillane LEBON- Blanche LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE - Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM - Clarita TURPIN- Axel VIENNE

ETAIENT PRESENTS - SUPPLEANTS

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie Eulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE - Marie Jeanne GUIGUES suppléante de Bachil VALY

ABSENTS

Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier ROBERT

ABSENTE-PROCURATION

Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

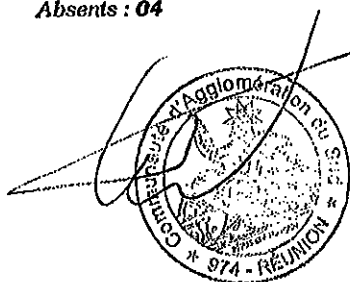
NOTA

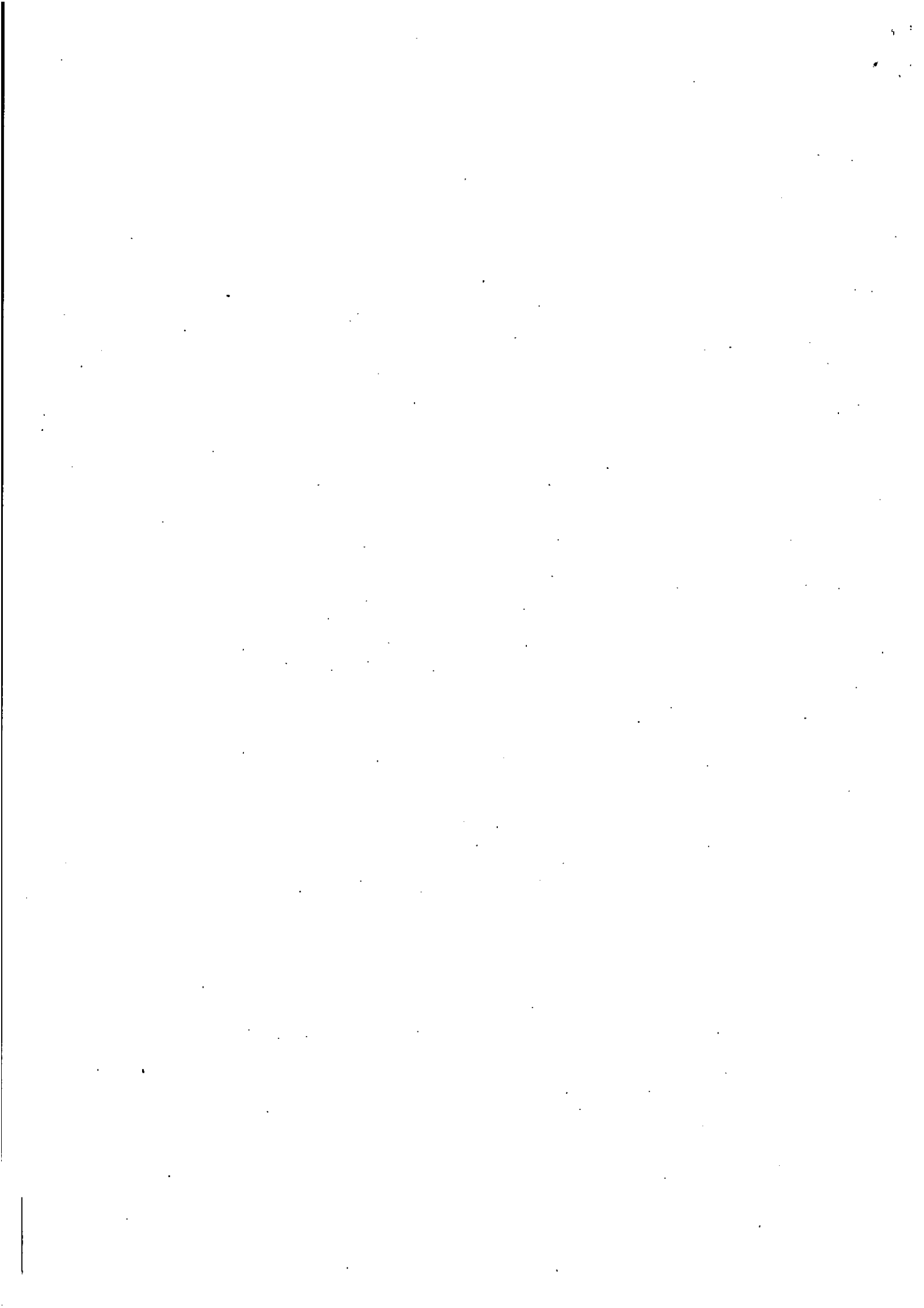
Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44

Présents : 39

Représentés : 01

Absents : 04







COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

Conseil Communautaire

Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30

AFFAIRE N°24

Création de postes

Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée que compte tenu des enjeux importants liés aux nouvelles compétences et à l'objectif de qualité et d'efficacité de service public, il est important en matière de gestion prévisionnelle des emplois de prévoir et d'établir une programmation : à la fois en matière de recrutement dans la poursuite du renforcement des services qu'en matière d'évolution de carrière des agents.

Considérant la réussite au concours et examen professionnel d'un certain nombre d'agents et des évolutions de carrière par ancienneté,

Considérant l'évolution des missions, des fonctions et responsabilités des agents en adéquation avec les objectifs à atteindre,

Il est proposé de créer les emplois suivants :

Filière technique

Cadre d'emploi des adjoints techniques

- 11 adjoints techniques de 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

- 3 ingénieurs principaux

Filière administrative

Cadre d'emploi des adjoints administratifs

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe

Cadre d'emploi des attachés territoriaux

1 attaché principal

Filière culturelle

Cadre d'emploi des bibliothécaires territoriaux

1 assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De créer les emplois suivants :

- 13 adjoints techniques de 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 3 ingénieurs principaux
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 attaché principal

- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- De créer les emplois suivants :

- 13 adjoints techniques de 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 3 ingénieurs principaux
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 attaché principal


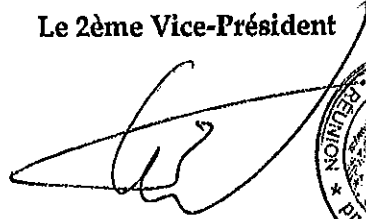
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

--

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation

Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE

REÇU LE
23 AVR. 2013
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-PIERRE

